

**Délibération n°2022-05-21c1****Annule et remplace n°2022-05-21c****Réf. Nomenclature « Actes » : 7.10**

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### Décisions modificatives de crédits : n°1 pour le budget annexe Déchets

Nombre de membres du conseil	
En exercice	102
Présents	71
Pouvoirs	15
Votants	86

**L'an deux mille vingt-deux, le 8 décembre, à 18h00**, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 29 novembre 2022 par monsieur Pierre Chevalier, président, s'est réuni à Ussel.

**Jean-Marc Sauviat** est nommé secrétaire de séance.

#### Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Aubessard Anne-Marie	à	Jean-Pierre Saugeras	Michon Jean-François	à	Pierre Chevalier
Briquet Isabelle	à	Daniel Delpy	Padilla-Ratelade Marilou	à	Jean-Pierre Guitard
Calla Tony	à	Gilles Barbe	Parrain Céline	à	Philippe Pelat
Devallière Sébastien	à	Martine Pannetier	Prabonneau Sylvie	à	Pierre Coutaud
Fiancette Yoann	à	Pierrick Cronnier	Ribeiro Sophie	à	Michèle Valibus
Junisson Mady	à	Jean-Marc Sauviat	Talvard Françoise	à	Elisabeth Ventadour
Le Gall Nathalie	à	Franck Rebuzzi	Vimon Barbara	à	Stéphanie Gautier
Le Royer Sandrine	à	Eric Ziolo			

- **Élus excusés :**

Beaumont Didier ; Bézanger Joël ; Bivert Frédéric (représenté) ; Bredèche Robert (représenté) ; Chapuis Laëtitia ; Couderc Daniel ; Delbègue Jean-Pierre ; Escurat Daniel (représenté) ; Faugeron Guy (représenté) ; Gruat Xavier ; Jouve Nicolas ; Jouve Patrick ; Junisson Mady ; Lacrocq Michel ; Lepage Marie-Claude ; Louradour Pierrick ; Mazière Daniel ; Michelon Jean-Marc (représenté) ; Nirelli Catherine ; Peyrat Nathalie ; Ratelade François (représenté) ; Repezza Guillaume ; Ronceray Pascal ; Saugeras Michel ; Simandoux Nelly (représenté).

## Délibération n°2022-05-21c1



L'adoption d'une décision modificative n° 1 au budget annexe Déchets 2022 est rendue nécessaire pour inscrire des crédits supplémentaires.

**Voir l'annexe ci-jointe**

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 au budget annexe Déchets 2022.

A l'unanimité	
Votants	86
Pour	86
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

**Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,**

**À Ussel, le 8 décembre 2022**

Le président,  
Pierre Chevalier

